



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2017

Aujourd'hui, mardi dix octobre deux mille dix-sept à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes de Sousseyrac, commune déléguée de Sousseyrac-en-Quercy, sous la Présidence de M. Didier VISTOUR, 1^{er} adjoint au Maire.

Étaient présents : ASFAUX Guy - ASFAUX Michel - BENNET Nadine - BOY Claudie - BOY Fernand - CAPMAU Jean-Claude - CAVALIER Sylvie - CHASTANET Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - COUDERC Nicole - DAVAL Laurent - FAGES Pierre - FOUILLAC Michel - GLORIEUX Philippe - HENNEBICQ Didier - LAFAGE Gérard - LANDES Daniel - LAVERGNE Jean-Jacques - LAVERGNE Michel - LEGROS Patrick - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel - POUARD Sylvie - RODRIGUES Arlette - ROUSSILHES André - SALACROUP Suzanne - SOULHOL Christian - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : BOUCHARA Michel (représenté par CAPMAU Jean-Claude) - CALHIOL Marie-Laurence - LABORIE Francis - LANDAS Jean-Yves (représenté par LHERM Maurice) - LAPORTE Marie-Thérèse - LAPORTE Nathalie (représentée par FAGES Pierre) - LARRIBE Christophe (représenté par ROUSSILHES André) - ROISIN Patrick - ROUAULT Marie-Rose (représentée par BOY Fernand) - ROUGIE Marie-Noëlle - SALGUES Gérard (représenté par GLORIEUX Philippe).

Étaient absents : ARNAL Francis - BENNET Noémie - BOISSIERE Kévin - GOUZOU Pascal - LACAM André - VALENTIN Didier.

Présents : 31	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Secrétaire de séance : Nicole COUDERC

ORDRE DU JOUR

M. Didier VISTOUR donne la présidence à Madame Arlette RODRIGUES, 2^{ème} adjointe. et M. Didier VISTOUR, madame Claudie BOY et messieurs Jean-Philippe COLOMB-DELSUC, Michel ASFAUX, Daniel LANDES, Laurent DAVAL sortent de la salle et ne participent pas au débat sur la présentation du projet éolien par M. SCHUEHMACHER, chef de projets chez Engie.

Présents : 25	Excusés : 5	Absents : 12	Procurations : 6
---------------	-------------	--------------	------------------

.../...

1° PRÉSENTATION DU PROJET ÉOLIEN PAR M. SCHUEHMACHER, CHEF DE PROJET CHEZ ENGIE :

Arrivée à 20h15 de M. André LACAM

Présents : 26	Excusés : 5	Absents : 11	Procurations : 6
---------------	-------------	--------------	------------------

Retour de Madame Claudie BOY et de Messieurs Jean-Philippe COLOMB-DELSUC, Michel ASFAUX, Daniel LANDES, Laurent DAVAL et Didier VISTOUR.

M. Didier VISTOUR reprend la présidence de la séance.

Présents : 32	Excusés : 5	Absents : 5	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

2° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017 :

Adopté à l'unanimité.

3° INSTAURATION DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - RIFSEEP - FILIERES TECHNIQUE ET SOCIALE :

Sylvie CAVALIE et Michel MONTBERTRAND ne prennent pas part au débat ni au vote.

Présents : 30	Excusés : 5	Absents : 7	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Adopté à l'unanimité.

4° NOMINATION DE 2 REPRÉSENTANTS POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SENTIERS DE RANDONNÉES :

Sont nommés à l'unanimité Messieurs Patrick LEGROS et Maurice LHERM.

5° CONVENTION AVEC LE SDIS 46 POUR MISE A DISPOSITION GRATUITE DU LOGICIEL DE GESTION DES POINTS D'EAU INCENDIE :

Adoptée à l'unanimité.

6° APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS 2016 DU SYDED :

Adoptés à l'unanimité.

7° APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2016 DE CAUVALDOR :

Adoptés à l'unanimité.

.../...

8° APPROBATION DU RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (C.L.E.C.T.) BLOCS 1 - 2 ET 3 :

Le bloc n°1 (détermination des aspects fiscaux lié à la fusion) est adopté à l'unanimité
Le bloc n°2 (transferts de charges liés à l'intérêt communautaire) est adopté à l'unanimité

Monsieur Patrick LEGROS vote contre pour le bloc n°3 qui concerne le transfert de voirie.
Le bloc n°3 est adopté à la majorité.

9° TRANSFERT DES BIENS DES COMMUNES HISTORIQUES :

Adopté à l'unanimité.

10° REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - OPÉRATEURS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Adoptée à l'unanimité.

11° LIMITATION DE TONNAGE SUR UNE PORTION DE LA VOIE COMMUNALE N°104 DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LACAM D'OURCET :

Aucune délibération n'a été prise sur ce sujet.

12° ABANDON PERPETUEL DE TERRAIN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA PART DE LA FAMILLE CALMÉJANE AU VILLAGE D'ESTAL SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LACAM D'OURCET :

Nadine BENNET ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 31	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Adopté à l'unanimité.

13° INTÉGRATION DE CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LACAM D'OURCET DANS LE TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Adoptée à l'unanimité.

14° DEMANDES DE SUBVENTION :

Mesdames Claudie BOY, Arlette RODRIGUES, messieurs Marcel PIOTTE et Philippe GLORIEUX ne prennent pas part au débat ni au vote pour la demande de subvention de l'association des Bruyères.

Présents : 28	Excusés : 5	Absents : 10	Procurations : 5
---------------	-------------	--------------	------------------

Adoptée à l'unanimité pour l'association des Bruyères

.../...

Monsieur Maurice LHERM n'utilise pas le pouvoir de M. Jean-Yves LANDAS pour la demande de subvention de l'association Ségala Limargue.

Présents : 32	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 5
---------------	-------------	-------------	------------------

Adoptée à l'unanimité pour l'association Ségala Limargue.

15° MAINTENANCE DES CLOCHES DES ÉGLISES ET DE LA PROTECTION Foudre DE CELLE DE SOUSCEYRAC.

Adoptée à l'unanimité.

16° MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DE DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX SUR LES COMMUNES DÉLÉGUÉE DE LACAM D'OURCET ET LAMATIVIE :

Accordée à l'unanimité au moins disant, le maître d'œuvre C.R.E. de Vayrac.

17° PRIX D'ACHAT DU TERRAIN POUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE COMIAC :

Didier VISTOUR ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 31	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Madame Sylvie POUARD vote contre.

Madame Claudie BOY, Messieurs Didier HENNEBICQ et Jean-Philippe COLOMB-DELSUC s'abstiennent.

Accepté à la majorité au prix de 5 € le m².

18° MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE COMIAC :

Didier VISTOUR ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 31	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Accordée à l'unanimité au moins disant, le maître d'œuvre A.Q.R. de Decazeville.

19° MOTION POUR LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE :

Nicole COUDERC ne prend pas part au débat ni au vote.

Présents : 31	Excusés : 5	Absents : 6	Procurations : 6
---------------	-------------	-------------	------------------

Acceptée à l'unanimité.

.../...

20° INDEMNITÉ DE SUPPLÉANCE DU MAIRE :

Adoptée à l'unanimité à compter du 1^{er} octobre 2017.

21° DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat de la Mairie

A Sousceyrac-en-Quercy, le 13 octobre 2017

Pour le Maire empêché,

Le 1^{er} adjoint

Didier VISTOUR

